

# PROCES-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire du Club Escalade Evasion Metz  
16 mars 2021

C.E.E.M.  
Club Escalade Evasion de Metz  
Maison Départementale des Sports de la Moselle  
3, place de la bibliothèque  
57000 METZ

Le mardi 16 mars 2021 à 19h15, les membres de l'Association se sont réunis en visioconférence (via le logiciel Microsoft Teams) sur convocation du Conseil d'Administration en date du 25 février 2021, cette AG en visioconférence est autorisée suite à l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020, l'Assemblée est présidée par Mme Emilie GRENETTE en sa qualité de présidente.

Mme Samantha PHILIPPE intervient en sa qualité de trésorière.

M Antoine PAQUOTTE intervient en sa qualité de secrétaire.

M Thierry GICQUEL intervient en sa qualité de secrétaire adjoint.

**Présents** : 16 personnes (2 personnes présentes sans droit de vote) dont 2 enfants représentés / 15 votants (14 licenciés + 1 procuration)

**Procurations** : Nous avons reçu 1 ordre de procuration.

**Notes** :

- La séance débute par le vote à « main levée » de l'enregistrement de l'AG sur le logiciel Microsoft Teams afin de faciliter l'écriture de ce procès-verbal :

**Enregistrement de l'AG 2021 sur le logiciel Microsoft teams :**

13 « pour », 2 « contre », 0 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale valident l'enregistrement de l'AG.

- Sur proposition de la présidente et sans désaccord de l'assemblée, tous les votes ont été effectués à « main levée ».

**Ordre du Jour** :

1. **Approbation du bilan moral de la présidente pour l'année civile 2020**
2. **Approbation du bilan financier pour l'année civile 2020**
3. **Vote du montant de la cotisation pour la saison 2021-2022**
4. **Approbation du budget prévisionnel pour l'année 2021**
5. **Élection des postes vacants au Conseil d'Administration**

## 1. Approbation du Bilan Moral de la présidente pour l'année civile 2020

Le Bilan Moral de la présidente Mme Emilie GRENETTE se trouve en annexe au présent PV, la synthèse est faite ci-dessous des éléments de bilan, objectifs de saison en cours et perspectives pour l'année 2021

La saison 2020-2021 s'est terminée avec 220 adhérents (104 adultes et 116 enfants).

Au 31 décembre 2020, le club compte 120 adhérents, dont 60 élèves inscrits à l'école d'escalade. On observe une chute du nombre d'adhérents pour cette rentrée 2020, cela est dû à plusieurs facteurs :

- La crise sanitaire de covid-19 et la fermeture de nos activités en octobre 2020.
- La réduction du nombre de cours d'escalade suite la disponibilité limitée de notre moniteur prestataire (uniquement le samedi pour les enfants/adolescents).

Vu le crise sanitaire et ses impacts sur notre sport, Il faudra s'attendre l'année prochaine à une probable réduction du nombre d'adhérents. Néanmoins nous espérons que l'arrivée d'un nouveau moniteur salarié permettra de relancer la dynamique du club pour la saison 2021/2022.

Le club a accueilli à la rentrée 2020 un service civique : Benjamin Vautrin. L'expérience pour lui et le club est mitigé car la finalité de son travail aurait dû avoir eu lieu lors de nos deux compétitions de mars 2020, c'est-à-dire au moment où le gouvernement a décidé du premier confinement. Benjamin Vautrin a donc effectué un certain nombre de tâches qui n'ont finalement pas pu être mis en application, c'est une déception pour les deux parties.

Sans surprise la fin de la saison 2020-2021 a été très perturbée en raison de l'arrivée du la Covid-19, nos deux compétitions, nos séjours ainsi que les cours ont dû être annulés, concernant ceux-ci un remboursement a été mis en place par le club.

La saison 2021-2022 a démarré convenablement malgré les restrictions sanitaires. A partir d'octobre 2021, la plupart des activités de notre club ont dû être arrêtées. Les cours ont pu reprendre fin décembre/début janvier pour être à nouveaux stoppés. Actuellement, le club est à l'arrêt.

On note quand même un investissement bénévole toujours important sans lequel l'association ne pourrait pas proposer autant d'activités ; l'effort pour maintenir cet engagement bénévole est à renouveler constamment.

La visibilité sur le 1<sup>er</sup> semestre et sur le reste de l'année 2021 reste incertaine, néanmoins le club compte quand même aller de l'avant et souhaite :

- Maintenir l'offre « loisir » au même niveau ainsi que les sorties mensuelles dans d'autres salles et en extérieur.
- Poursuivre le développement de l'école d'escalade avec la création d'un **emploi salarié**
- Poursuivre les stages et séjours permettant aux adhérents d'améliorer leur autonomie et d'approfondir leur connaissance de l'activité, en particulier à destination des jeunes de l'école.
- Maintenir le même niveau de prestations
- Garder une dynamique au sein du club : motiver de nouveaux bénévoles et ouvriers à s'investir dans le club et continuer de donner envie à ceux déjà présents pour que le club garde la même dynamique.

- Poursuivre notre engagement dans le handicap.

Volonté du club pour les années à venir :

- Collaborer avec la mairie pour la construction d'une nouvelle structure d'escalade d'envergure territoriale.
- Acheter un nouveau local permettant à l'association de stocker son matériel, créer un bureau associatif et disposer d'un parking pour le minibus.

### **Adoption du bilan moral 2020**

15 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale ont donc approuvé à l'unanimité le Bilan Moral de la Présidente pour l'année 2020.

## **2. Bilan Financier pour l'année civile 2020**

*Le bilan financier est présenté par la trésorière Mme Samantha PHILIPPE.*

Le compte de résultat est arrêté au 31 Décembre 2020 et porte donc sur un exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020. Il se trouve en annexe du présent PV.

Il révèle un excédent net de 1 410,20 € (6 545€ en 2019)

Suite à la crise sanitaire du Covid-19, le fonctionnement des comptes du club est très différent des années précédentes.

L'exercice est très légèrement bénéficiaire, notamment grâce au 10 256€ de subventions que le club a reçu, sans elles, il y aurait eu une perte net importante. La diminution des revenus est notamment dû à l'arrêt de nos différentes prestations à partir de mars 2020 (compétitions, séjours...) et à l'arrêt des inscriptions (licences).

De plus nous avons effectué un entretien de 2 330€ sur notre minibus pour nous permettre de l'utiliser encore quelques années.

A noter que nous avons eu peu d'achat d'alimentation cette année, encore une fois à cause de l'annulation de la plupart de nos activités et notamment des séjours.

Dans les spécificités de cette année, une ligne de charge exceptionnelle (2 800€) qui correspond au remboursement d'une partie des cours d'escalade.

### **Questions posées :**

*Pourquoi les aides de l'états pour le service civique n'apparaissent pas dans le bilan comptable ?*

**Réponse :** le service civique n'est pas directement employé par le club, il l'est par la FFME, qui touche sûrement les aides. Néanmoins le club se renseignera sur ces aides et sur leurs utilisations par la FFME.

#### **Adoption du bilan financier du Trésorier**

15 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale ont donc validé le Bilan Financier pour la période janvier 2020 à décembre 2020.

### **3. Cotisation pour la saison 2021/2022**

*Le vote du montant de la cotisation est présenté par la présidente Mme Emilie GRENETTE.*

Le vote du montant de la cotisation pour la saison 2021/2022 porte sur la part club seule, c'est-à-dire le montant que perçoit réellement l'association sur le montant total de l'adhésion, l'autre partie étant reversée à la fédération FFME. Le Conseil d'Administration propose de maintenir le prix de la part club de ses adhérents à un **tarif unique de 35 €**.

Cette décision découle de la volonté du club de ne pas imposer une augmentation aux adhérents au vu du résultat du bilan financier.

La part reversée à la FFME pour la saison 2021/2022 n'est pas encore connue et pourra, en cas de changement, induire une petite augmentation de la cotisation globale.

#### **Adoption de la part club unique Jeune et Adulte à 35 € pour la saison 2021-2022**

15 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale valident donc le montant de la part club de 35 € pour les adhérents jeunes et adultes, pour la saison 2021/2022.

### **4. Budget Prévisionnel pour l'année 2021**

*Le budget prévisionnel 2021 est présenté par la trésorière Mme Samantha PHILIPPE.*

Le Budget Prévisionnel pour l'année 2021 se trouve en annexe du présent PV.

Malgré le contexte sanitaire, le club a choisi de proposer un budget prévisionnel sans prendre en compte la Covid-19, car le club souhaite redémarrer une activité normale et garder sa dynamique.

Voici les principaux points abordés :

- **Prestation de service** : Correspond aux rentrées d'argent liés aux cours.
- **Rémunération du personnel** : Cette ligne correspond au revenu de notre futur salarié.
- **Subventions** : Correspond aux différentes subventions que le club prévoit de recevoir, cette ligne inclut aussi toutes les subventions que nous espérons recevoir pour l'emploi de notre nouveau salarié

Le Club prévoit donc une année dans la continuité des précédentes en termes de budget, mais avec l'arrivée d'un employé salarié à place d'un moniteur prestataire.

**Adoption du Budget Prévisionnel présenté par la trésorière**

15 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale ont donc validé le Budget Prévisionnel pour l'année 2021.

**5. Renouvellement des postes au Conseil d'Administration**

Cette assemblée générale ordinaire est l'occasion de remplacer les postes vacants au Conseil d'Administration à la suite de l'échéance de mandats et de démissions.

Il est important de noter que les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 2 ans.

Les membres démissionnaires du Conseil d'Administration sont au nombre de deux :

- Mme Emilie COUTURIER
- Mme Tiphaine SICK

Les membres en fin de mandat sont :

- M Thierry GICQUEL
- Mme Samantha PHILIPPE
- M Kévin SCHMITT

Les six adhérents suivants se sont présentés ou représentés :

- Mme Marion DEMILLY
- Mme Anne-Laure FIALKOWSKI
- M Thierry GICQUEL
- Mme Sarah HUMBERT
- Mme Samantha PHILIPPE
- M Kévin SCHMITT

Concernant l'élection de Mme Sarah HUMBERT une question se pose, elle n'a pas encore complété l'intégralité de son inscription au club et n'est donc pas licencié à la FFME. Emilie GRENETTE propose de faire un vote pour savoir s'il est possible de voter pour Mme Sarah Humbert et en cas d'acceptation elle devra compléter son inscription avant la prochaine réunion de CA pour en être officiellement membre.

**Autorisation d'élire Sarah HUMBERT sans que son inscription soit complétée ?**

12 « pour », 1 « contre », 2 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale valide donc la possibilité d'élire Sarah HUMBERT en tant que membre du CA à condition que son inscription soit complétée avant la prochaine réunion.

Le nombre de candidats est de 6 pour 7 places. La présidente propose d'effectuer le vote à bulletin ouvert, pour rappel il suffit d'une seule personne contre pour que le vote se fasse à bulletin secret.

**Vote des membres du CA à bulletin ouvert :**

15 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale valide donc le vote à bulletin ouvert (« à main levée »).

**Renouvellement des postes au Conseil d'Administration :**

15 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

Les membres de l'Assemblée Générale ont donc élu à l'unanimité les six candidats aux postes vacants du Conseil d'Administration.

**Les 11 membres du Conseil d'Administration sont donc :**

- Mme Anne BAILLEUL
- Mme Marion DEMILLY
- Mme Anne-Laure FIALKOWSKI
- M Thierry GICQUEL
- M Guillaume GIRON
- Mme Émilie GRENETTE
- Mme Sarah HUMBERT
- M Antoine PAQUOTTE
- M Rémy PEDOT
- Mme Samantha PHILIPPE
- M Kévin SCHMITT

Il est convenu que le Conseil d'Administration procèdera à l'élection du restant du Bureau lors d'une réunion ultérieure (secrétaire, trésorier et adjoints).

**Fait à Metz le 10/04/2021**

La Présidente

Le Secrétaire

Émilie GRENETTE

Antoine PAQUOTTE

